



@ MarcDufour

Survol

Rapport Maire	P. 1
Ramontage	P. 2
Retraite Danielle	P. 2
Élues	P. 2
Nous contacter	P. 2

3^e VERSEMENT 20 août

Il vous est possible de procéder à votre 3^e versement de taxes municipales en ligne via *AccèsD*, *BNC* ou au comptoir de votre institution financière, ainsi qu’au bureau municipal et ce, avant le 20 août 2026. Pour les paiements électroniques, n’oubliez pas de vérifier si vous avez bien fait le changement de votre numéro de matricule et de vérifier si celui-ci correspond au numéro de référence sur votre compte de taxes.

PROCHAINES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL

Consulter le site Internet de la Municipalité pour connaître les dates des prochaines séances du conseil. Celles-ci ont lieu à la salle municipale située au 17, rue de l’Église à Notre-Dame-des-Neiges. Noter que le projet d’ordre du jour est disponible à la page d’accueil de notre site Web.

RAPPORT DU MAIRE, SITUATION FINANCIÈRE 2025

J’ai le plaisir de vous présenter les résultats de l’année financière pour l’exercice se terminant le 31 décembre 2025, conformément l’article 176.2.2 du Code municipal.

La firme de vérificateurs Mallette S.E.N.C.R.L., société de comptables professionnels agréés déposait le 13 juillet dernier, les états financiers de la Municipalité, démontrant des revenus de 3 628 209 \$. Les différentes charges ont totalisé 3 759 947 \$. En considérant les différents éléments de conciliations à des fins fiscales s’élevant positivement à 446 760 \$ (amortissement, remboursement de la dette et les affectations), la Municipalité a dégagé un excédent de fonctionnement, soit un surplus de l’exercice de 315 022 \$, ce qui établit l’excédent non consolidé au 31 décembre 2025 à 403 732 \$.

Selon nos vérificateurs, ces états financiers représentent fidèlement la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l’exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Cependant, à leur avis, bien que la municipalité ait mis en application, au 1^{er} janvier 2025, le chapitre SP 3280, relativement « Obligations liées à la mise hors service d’immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, les comptables n’ont pas été en mesure de déterminer si des ajustements ont pu être apportés aux montants comptabilisés pour la mise hors service des immobilisations recensées, ce qui les conduit à exprimer une opinion avec réserve.

Pour ce qui est de la dette à long terme de la Municipalité, celle-ci totalise, à la fin de l’exercice 2025, un montant net de 241 980 \$ en tenant compte des subventions affectées au remboursement de la dette.

Merci, chers citoyens, chères citoyennes de m’avoir donné le privilège de vous présenter ce rapport.

M. Charles Lavoie, maire

Administration et finances

- **Audit et performance financières**
 - Remboursement du règlement 478 –211 249 \$ dont une subvention de 100 618 \$
 - 846 300 \$ restant au prêt et 585 125.95 \$ à recevoir de la subvention RIRL
 - Préparation du budget 2025 – 4 155 952 \$
 - **Immobilisations et dépenses de fonctionnement**
 - Mise en fonction d’une toilette sèche au parc du saut Mackenzie (programme Véloce)
 - Implantation d’une évaluation par drone pour le calcul des prélèvements dans les carrières-sablières : 27 637.96 \$
 - Achat et installation d’un équipement d’éclairage et de sonorisation à la salle La Riveraine : 32 355.16\$ (subv. Fonds de vitalisation)
 - Achat de mobilier (tables, chaises et système d’accrochage) pour la salle La Riveraine : 48 189.41\$ (subv. Fonds de vitalisation)
 - Plan de gestion en eau – portion des travaux effectués en 2025 (PGA) : 3118.39\$
 - Tests de fumée pour déceler les infiltrations dans le réseau d’égout : 9 763.84 \$
 - Étude pour la présence d’amiante dans les bâtiments municipaux : 21 459.44\$
 - Rédaction d’un protocole et enlèvement du plancher en tuiles d’amiante de La Riveraine: 33 228.54\$ (subv. PRABAM)
 - Installation d’un plancher de grade commercial à La Riveraine : 34 067.09\$ (subv. TECQ)
 - Ajout d’un soutènement structurel au sous-sol de la Riveraine (ajout de 20 poutres d’acier) 18 168.08\$ (subv. PRABAM)
 - Plans d’aménagement et devis structurel soutènement du sous-sol salle La Riveraine : 6934.42\$ (subv. Programme de requalification des lieux de culte)
 - Installation d’une chambre de débitmètre dans le secteur de la grève Fatima : 156 338.35\$ (subv. TECQ)
 - Travaux de mise à niveau de la station de pompage SP2 : 28 970.51\$ (subv. TECQ)
- Total : 420 231.19\$ en immobilisations

SUITE – RAPPORT DU MAIRE

Services des travaux publics

Voirie été : Dépenses représentant un montant de 467 320.81 \$ (incluant les salaires)

Voirie hiver : Dépenses représentant un montant de 535 055.18 \$ (incluant les salaires)

Éclairage des rues, panneaux de signalisation et marquage : 29 464.74 \$

Quote-part MRC, transport adapté : 11 037\$

Fin du prêt pour l’aqueduc du secteur des grèves Rioux et D’Amours

Total : 1 042 877.73 \$

Urbanisme - construction et permis

Nous tenons à souligner et remercier nos citoyens qui ont investi collectivement pas moins de 2,4 millions de dollars à l’égard de tous leurs projets d’urbanisme en 2025.

C’est ainsi que 4 chantiers de construction de bâtiments principaux d’habitation et 11 chantiers de bâtiments accessoires ont vu le jour, représentant une valeur combinée de plus d'un demi-million de dollars. Les rénovations aux bâtiments existants ne sont pas en reste. Pas moins de 17 permis pour des modifications à un bâtiment résidentiel et 28 déclarations de travaux ont été délivrés, pour une valeur totale de plus d’un million de dollars. Les investissements dans les secteurs agricole, commercial et industriel totalisent quant à eux plus de 300 000 \$.

Le dynamisme de ces projets ajoute du charme à notre municipalité et permet à notre patrimoine bâti de perdurer à travers les années. Merci à tous d’avoir investi dans votre municipalité !

RAMONAGE DES CHEMINÉES

Le ramonage des cheminées effectué par l’entreprise «Cheminée de l’Est», est en cours et devrait être complété d’ici la fin septembre. Si après cette période, votre cheminée n’a pas été inspectée et / ou ramonée, vous devez communiquer avec Cheminée de l’Est au 418-732-6570. Les personnes qui effectuent elles-mêmes le ramonage de leur cheminée doivent nous remettre l’Annexe 1 du règlement 528 sur le ramonage, laquelle constitue une déclaration attestant qu’elles ont procédé au ramonage. <https://www.notredamedesneiges.qc.ca/storage/2025/06/RamonAnnex.pdf>

MERCI POUR TOUT DANIELLE !

Derrière chaque administration municipale se trouvent des femmes et des hommes qui, souvent dans l'ombre, consacrent leur carrière au bien commun. Danielle est assurément de ceux-là. Pendant plus de 37 ans, dont 23 années à titre de directrice générale puis 14 ans comme adjointe à la direction et greffière, elle a été un véritable pilier de la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges. Gestionnaire rigoureuse, collègue bienveillante et interlocutrice attentive auprès des citoyens, elle a accompagné les élus, les directions générales et les employés à travers les nombreuses transformations de la municipalité. Des premiers registres comptables tenus à la main jusqu'à l'administration moderne, elle a contribué plusieurs règlements, de budgets, de procès-verbaux et de projets structurants qui ont façonné notre territoire. Son professionnalisme, sa disponibilité, sa douceur et son sens du devoir ont laissé et laisseront une empreinte durable dans notre organisation.

Au-delà de ses fonctions, Danielle a toujours démontré un profond attachement à sa communauté. Qu'il s'agisse de coordonner des mesures d'urgence lors de sinistres, de participer à d'importants projets municipaux ou de s'investir bénévolement dans la vie locale, elle l'a toujours fait avec générosité, humilité et une humanité remarquable. Après près de 13 700 jours au service des citoyens de Notre-Dame-des-Neiges, l'équation est simple : 100 % de dévouement, 100 % de cœur. Danielle, au nom du conseil municipal, de tes collègues et de toute la population, merci d'avoir été la mémoire vivante de notre municipalité et d'avoir tant contribué à son développement.

Nous lui souhaitons une retraite heureuse, active et en santé. Profite pleinement de cette nouvelle étape de ta vie... et sache que la porte du bureau municipal te sera toujours ouverte. Elle laissera derrière elle un héritage précieux et un vide qu'il sera impossible de combler tout à fait.

De la part des élus municipaux et de l’équipe municipale de Notre-Dame-des-Neiges

JACQUELINE NOEL SIÈGE NUMÉRO 3

La Municipalité annonce que **Madame Jacqueline Noel** a été élue **par acclamation** au **siège numéro 3** lors du plus récent processus électoral. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein du conseil municipal et nous nous réjouissons de pouvoir compter sur son engagement au service de la communauté.

Nous lui souhaitons un mandat empreint de collaboration, de dynamisme et de réussite.

Municipalité de Notre-Dame-Des-Neiges Numéro 04 - AOÛT 2026

HEURES D’OUVERTURE

Services administratifs :

Lundi au jeudi : 8h30 à 12h & 13h à 16h

Vendredi : 8h30 à 12h par téléphone seulement, après-midi le bureau administratif est fermé

site Web : <https://www.notredamedesneiges.qc.ca/>

Numéro général de la municipalité : 418-851-3009

Numéro des travaux publics : 418-851-6622

Abonnez-vous à notre avis et alerte

<https://www.notredamedesneiges.qc.ca/inscriptionauxavis/>

4, rue St-Jean-Baptiste, Notre-Dame-des-Neiges (Québec) G0L 2E0

SUIVEZ NOUS SUR FACEBOOK



<https://www.facebook.com/notredamedesneigesofficielle>



